

Par vagues successives, amiraux ou scientifiques introduiront goyaviers, avocats, sapotilliers, manguiers, vanille. A la fin du XIX^{ème}, quelques colons, dont l'écossais William Stewart, exploiteront de grands domaines cotonniers. Des plantations de café et de canne à sucre remplaceront le coton quelques décennies plus tard. Harrison Smith, à qui l'on doit le Jardin Botanique créé en 1920, a acclimaté près de 250 nouvelles espèces sur son domaine. Voyageant souvent, H. Smith rapportait des plantes alimentaires dans le but d'améliorer le régime des tahitiens. Il ramena également des bambous, des bois de menuiserie, des plantes à fleurs et d'ornement. Tahiti lui doit, en particulier, l'acclimatation du fameux pamplemousse sucré qu'il avait découvert à Sarawak, dans l'île de Bornéo. Aujourd'hui, le visage que revêt les îles du rêve polynésien est un paysage fleuri, coloré et odorant. Le polynésien voue un culte pour la fleur, qu'elle soit portée à l'oreille, en couronnes, objet de décoration ou reine des jardins.



Fruit de pandanus

Organisée par l'Association Harrison Smith présidée par Mme Louise Carlson, l'exposition annuelle des floralies en témoigne : bougainvilliers, orchidées et héliconias rivalisent de beauté et par la diversité des espèces.

L'exportation de fleurs et feuillages exotiques connaît une belle expansion et est

devenu depuis quelques années un atout économique fiable.

Références :

- Encyclopédie de la Polynésie, Vol 2
- Bulletin «Endémisme et Évolution de la flore de la Polynésie française» - Jacques Florence

Illustrations : Marie-Hélène Villierme

LE MICONIA : UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ

L'endémisme élevé de la flore de Polynésie française traduit l'extrême isolement géographique et la richesse micro climatique de ses îles volcaniques au relief important et découpé. Il explique également leur plus grande fragilité écologique : les espèces endémiques, hautement adaptées, spécialisées et dépendantes de niches écologiques spécifiques où elles ont évoluées sont particulièrement sensibles aux agressions extérieures, notamment les perturbations anthropiques (d'origine humaine), qu'elles soient directes (feux, déboisements, surexploitation, pollution) ou indirectes avec l'introduction d'animaux ou de plantes «étrangères». Ces espèces amenées de façon volontaire ou fortuite, accidentelle ou clandestine, peuvent se révéler être de véritables «pestes» pour le milieu naturel en modifiant la composition, la structure ou la dynamique de l'écosystème.

La menace la plus importante pour la biodiversité terrestre de la Polynésie française est l'invasion biologique du miconia. *Miconia calvescens* De Candolle, plante de la famille des Mélastomatacées et originaire des forêts tropicales d'Amérique Centrale a été introduite à Tahiti en 1937 dans le Jardin Botanique Harrison Smith comme ornementale en raison de ses larges feuilles vert-velouté aux revers pourpre-violet. En moins de 50 ans, cette espèce a proliféré à Tahiti dans toutes les zones humides (précipitations > 2 000 mm/an) de basse et moyenne altitude, s'attaquant même à la «forêt de nuage» (entre 600 et 1 500 m) où sont situées la majorité des plantes endémiques (environ 70%).

Le miconia occupe actuellement 2/3 de l'île de Tahiti (soit environ 80 000 ha) et s'est aussi répandue dans les îles de Moorea (1 200 ha) et Raiatea (240 ha). En 1995, un petit foyer d'infestation a été trouvé à Tahaa. Sa croissance rapi-

de, sa reproduction prolifique, la dispersion active de ses fruits par les oiseaux et les rongeurs, la germination efficace de ses graines minuscules font du miconia un colonisateur redoutable dans le sous-bois des forêts humides.

En formant ensuite des couverts denses, véritables forêts monospécifiques, le miconia remplace progressivement les forêts naturelles. Le miconia a été déclaré «espèce nuisible pour la Polynésie française» par arrêté territorial en 1990. En 1988, un programme de recherche lancé conjointement par et le Territoire a permis d'étudier en détail la biologie et l'écologie de cette «peste végétale». Actuellement, des études sont menées par le Ministère de l'Environnement en collaboration avec des biologistes du Hawai'i Department of Agriculture, du Haleakala National Park de Maui et de l'Université de Berkeley en Californie pour trouver des méthodes de lutte efficaces et adaptées (lutte mécanique, chimique, biologique). La propagation du miconia dans les autres îles hautes de Polynésie encore indemnes (notamment Huahine, Bora Bora et l'ensemble de l'archipel des Marquises) serait une véritable catastrophe écologique. C'est pourquoi des efforts d'information et de prévention sont menés par la Délégation à l'Environnement pour éviter tout transport de plantes vivantes ou de sol contaminé par les graines. Attention randonneurs ou amoureux de la nature, vos semelles de chaussures peuvent emprisonner de la terre humide et des dizaines de petites graines de miconia, et à votre insu, vous deviendrez des agents de dispersion du miconia. Précaution à prendre : nettoyer soigneusement ses chaussures.

Jean-Yves Meyer

source : mécanismes d'invasion de *Miconia calvescens* D.C. en Polynésie française. Thèse de doctorat (Université de Montpellier, 1994).

98

DIXIT

REVUE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

LE CLASSEMENT
DES
100 premières
entreprises
de Polynésie française

La
Fiscalité

LE POINT SUR ...

■ La santé

■ Le commerce
alimentaire

■ Le tourisme

■ Vieillir en
Polynésie

LA POLYNÉSIE DE

A à Z

- - Artisanat
- Eglises
- Energie
- Histoire
- Livres
- Marquises
- Météo
- Nature
- Papeete
- Perliculture
- Tatouage
- Vanille...

Revue annuelle N° 7 Prix : 1450 Fcfp

éditions créaprint